

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 38 (1853)

Protokoll: Section de botanique et zoologie

Autor: Pictet / Fischer-Ooster, de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SECTION DE BOTANIQUE ET ZOOLOGIE.

Séance du 3 août 1853, au cabinet de physique.

Président : MM. PICTET, de Genève.

Secrétaire : DE FISCHER-OOSTER, de Berne.

1. M. Thurmann lit un mémoire *sur la marche à suivre dans l'étude de la dispersion des espèces végétales relativement aux roches soujacentes*, pour arriver à la solution des dissidences entre la prépondérance des propriétés physiques et celle des propriétés chimiques de ces roches, comme facteurs de ces sortes de faits. Il développe les nombreuses causes de malentendu qui existent et se perpétuent à cet égard ; il insiste particulièrement sur cela qu'on ne doit pas se préoccuper de l'interprétation de certains faits envisagés comme établis, mais reconnaître d'abord s'ils le sont réellement ; il fait instamment appel à l'observation positive des faits de dispersion, préalablement à toute discussion. Du reste, quant au fond, il persiste à envisager les grands faits de dispersion constatés par les observateurs qui se sont spécialement occupés d'en signaler, comme dus à l'influence du mode de désagrégation mécanique des roches soujacentes. (Voir aux notices.) — Cette lecture donne lieu à une discussion à laquelle prennent part MM. Heer, Greppin, Amuat, etc., les uns pour, les autres contre la prépondérance des propriétés physiques. M. Amuat cite des faits de dispersion forestière à l'appui de cette dernière prépondérance. M. Greppin admettrait une influence

mixte. M. Heer pense que l'influence mécanique est prépondérante, mais qu'il y a aussi des faits de dispersion dûs à l'action chimique. M. Thurmann fait remarquer que lui-même a constamment posé des réserves en faveur de l'influence chimique dans certains cas, par exemple, quand au chlorure de sodium, et signale des faits à l'appui. Mais ce ne sont point là les faits de dispersion de grande échelle attribués, par exemple, à la silice et au calcaire, et signalés par tous les observateurs spéciaux ; c'est dans ces derniers faits qui, du reste, sont les seuls géographiques, qu'il envisage essentiellement le rôle exclusif des propriétés mécaniques des roches.

2. M. Contejean lit un *Mémoire sur la dispersion des plantes vasculaires dans l'arrondissement de Montbéliard*. Cette contrée jurasso-vosgienne, à terrains contrastants, les uns essentiellement siliceux, les autres calcaires, est très-propre à porter la lumière dans le débat précédent. M. Contejean cite beaucoup de faits soit généraux, soit de détail qui, pour lui, s'interprètent positivement par l'influence que les propriétés physiques et notamment l'état d'agrégation des roches soujacentes communiquent au sol végétal, et qui rencontreraient au contraire, toutes sortes de contradictions dans l'hypothèse de l'influence chimique. En un mot, le mémoire dont il s'agit, dans lequel il est uniquement procédé par l'observation des faits, vient entièrement à l'appui de l'opinion de M. Thurmann. (Voir aux notices.)

3. M. Amuat met sous les yeux de la Société une carte du Jura bernois, dans laquelle il a commencé à colorier de teintes conventionnelles les principales essences forestières spontanées, chêne, hêtre, pin, sapin, épicéa, bouleau, etc. Les données obtenues mettent déjà en évidence que, parmi les facteurs de la station, les roches soujacentes jouent un rôle capital. C'est ainsi qu'à niveaux pareils, on voit le chêne suivre de préférence les sols profonds dépendants des terrains

tertiaires ou récents et diminuer à la rencontre des sols minces reposant directement sur le jurassique compacte ; c'est ainsi encore, que l'on voit le pin suivre les affleurements graveleux de l'oxfordien, le bouleau se limiter exclusivement aux affleurements sableux du tertiaire alsatique, etc. M. Amuat ajoute que, du reste, la dispersion de certains arbrisseaux et sous-arbrisseaux suit une marche analogue qui se remarque, par exemple, pour la bruyère commune, jusque dans les *taupinières* de nos pâturages, etc. Il se propose de compléter ce travail pour l'ensemble du Jura bernois soumis à son inspection forestière. — On remarque à ce sujet qu'il est fort désirable que des cartes de ce genre soient élaborées dans chaque inspection, et qu'elles fourniraient certainement d'importantes données, non-seulement à la phytostatique, mais à la sylviculture elle-même.

4. M. Chapuis, de Boudry, donne lecture d'une note de M. Godet, sur son *Anthriscus rupicola* du Creux-du-Van. D'après nouvel et attentif examen sur des exemplaires plus complets, la plante qu'il avait cru devoir séparer sous ce nom n'est autre chose qu'une forme du *Chærophyllum aureum*. C'est donc une espèce à supprimer de la *Flore du Jura* de M. Godet, et un exemple de loyauté scientifique de plus offert aux botanistes spécificateurs.

5. Il est donné lecture d'une lettre de M. Garnier, de Salins, à qui le Jura occidental doit un grand nombre de faits importants sur la station et la dispersion de ses plantes vasculaires. Cette lettre énumère une trentaine d'espèces *récemment observées dans les chaînes françaises* ou leurs lisières, et qui sont à introduire dans les Flores jurassiques, soit quant à leur localité, soit quant à leur existence.

6. M. Gouvernon, des Bois, signale l'existence d'une nouvelle station jurassique de la *Viola biflora*. Il a retrouvé cette

espèce rare au Moulin de la mort (Côtes-du-Doubs, Jura bernois). Cette nouvelle station se trouvera probablement en continuité avec celles du Saut-du-Doubs et du Mauron, où cette plante a été recueillie en abondance par M. Godet, et tout récemment encore par M. Nicolet, qui ne l'y croient point, comme on l'avait pensé, naturalisée autrefois par quelque ancien botaniste. Elle fournirait un exemple de plus de la manière dont certaines espèces originairement alpestres (1300 à 1700 mètres) s'accommodeent d'assez basses altitudes (400 à 500 mètres) dans les gorges profondes de nos montagnes, sans se perpétuer aussi aisément aux niveaux intermédiaires.

9. M. François Friche-Joset, pépiniériste à Altkirch (Haut-Rhin), annonce que le *Catalogue des plantes du Jura*, de feu son père, ancien jardinier botaniste à Porrentruy, est sous presse. Ce catalogue renfermera un grand nombre de données locales dues aux observations directes de Friche-Joset, qui avait parcouru le Jura durant longues années. Bien que des fragments en aient été utilisés dans diverses publications, et leur aient fourni de nombreux renseignements consignés notamment dans la *Phytostatique* de M. Thurmann, il n'y a nul doute que l'ensemble de ce travail n'offre encore d'intéressants documents qui serviront à compléter de plus en plus la statistique botanique du Jura.

10. A propos de ces trois dernières communications M. Thurmann annonce que beaucoup d'autres *données récentes relatives à la flore du Jura* sont entre ses mains ; mais que, comme leur énumération ne donnerait lieu qu'à une lecture fastidieuse, en séance, elles seront l'objet d'un bulletin inséré dans le cahier des *Actes*. (Voir aux notices.)

11. M. Bonanomi, au nom de M. Paravicini de Lucelle, offre à la Société une suite de plantes fossiles de la molasse d'eau douce inférieure (Miocène), de Develier-dessus (Val de

Delémont), traversée par les travaux de recherche pour le fer sidérolithe. Ce gisement est voisin de celui qui a déjà fourni de riches résultats à la flore paléontologique suisse récemment consignés dans diverses publications, d'après les déterminations de M. Heer. On remarque principalement dans la série offerte les espèces suivantes : *Quercus Elæna* Ung., *Echitonium Sophia* Veb. (*Salix longa* A. Br.), *Cassia Bere-nices* Ung., *Diospyros brachysepala* A. Br., *Daphnogene subrotunda* A. Br., *D. Ungeri* Heer, etc. La Société charge M. Bonanomi de remercier M. Paravicini.

12. M. Thurmann dépose sur le bureau une liasse de 150 plantes du Jura bernois et contrées limitrophes desséchées et offertes en don, au nombre de six exemplaires chacune, aux botanistes présents à la réunion, par MM. Gibollet de Neuveville, Nicolet de la Chaux-de-Fonds, Gouvernon des Bois, Parisot de Belfort, Contejean de Montbéliard, Constant Bodenheimer de Porrentruy. Il appelle l'attention des possesseurs d'herbiers suisses sur les espèces suivantes : *Thlaspi alpestre* (formes critiques), *Viola stagnina* Kit., *Geranium nodosum*, *Lonicera cærulea*, *Cineraria spathulæfolia* Gm., *Vinca major*, *Orobanche Hederæ* Dub., *Mentha nepetoides*, *Orchis fusca* Jacq., *Allium pulchellum* Don., etc. des environs de Neuveville; *Viola biflora*, *Trifolium badium* Schreb., *Genista Halleri* Reyn., *Sorbus Scandica* God., *Sorbus hybrida* L., *Chrysosplenium oppositifolium*, *Asperula Taurina*, *Knautia longifolia* Koch, *Gentiana excisa* Presl., *Salix ambigua* Ehrh., *Betula nana*, *Fritillaria Meleagris*, *Cystopteris montana* Lmk., *Lycopodium Selago*, *Betula pubescens*, etc. de la contrée de Chasseral et Chaux-de-Fonds; *Viola tricolor bella* Gr., *Sorbus hybrida*, *Saxifraga Hirculus*, *Betula nana*, *Lonicera cærulea*, *Genista Halleri*, etc. des Bois et de Chaux-d'Abelle; *Polygala comosa*, Schr., *Polygala calcarea* Schultz, *Stellaria Holostea*, *Seseli montanum*, *Anthriscus torquata*

Thom., *Campanula ramulosa* Jord., *Atriplex latifolia* Whl., *Atriplex austrofolia* Wahl., *Carex cyperoides*, *Daphne Laureola*, *Stellaria glauca* With., etc. des environs de Porrentruy; *Nasturtium pyrenaicum* R. Br., *Iberis intermedia* Guers., *Alsine stricta* Wahl., *Lythrum hyssopifolia*, *Illecebrum verticillatum*, *Centranthus angustifolius*, *Gnaphalium luteo-album*, *Prismatocarpus hybridus* L'Hér., *Cynoglossum montanum*, *Stachys arvensis*, *Rumex aquaticus*, *Carex depauperata* Gaud., *Alopecurus utriculatus* Pers., etc., des environs de Montbéliard; *Orobus canescens* L. F., *Saxifraga Sponhemica* Gm., *Plantago maritima*, etc. des environs de Salins; *Polygala depressa* Wend., *Hypericum pulchrum*, *Trifolium elegans* Sav., *Galium saxatile*, *Silene rupestris*, *Digitalis purpurea*, etc. des environs de Belfort et Delle. A la suite de cette communication, plusieurs collections publiques et botanistes se font inscrire pour tout ou partie des espèces offertes.

13. M. l'abbé Joseph Stabile, de Lugano, envoie une *Enumération des Coléoptères observés dans le Tessin* par lui et son frère M. Philippe Stabile. Dans un discours préliminaire, l'auteur jette un coup d'œil rapide sur l'utilité de la classe des insectes et s'élève à diverses considérations à ce sujet. L'énumération, sous forme tabulaire, renferme la détermination, les localités générales, le degré de dispersion, l'altitude et les provenances tessinoises. Le nombre des espèces énumérées est de plus de 500. Les localités les plus explorées sont, pour la région basse, les environs de Lugano et Bellinzona, pour la moyenne ceux de Faido, pour la montagneuse et l'alpestre le Val de Bedretto, pour l'alpine le Luckmannier et le Gothard. Ces localités varient à peu près entre 300 et 1900 mètres. Parmi les nombreuses espèces rares observées par MM. Stabile il faut citer l'*Agnathus decoratus* recueilli à Lugano. M. le professeur Heer propose que ce travail soit déposé aux Archives de la Société afin qu'il puisse

en être pris connaissance par les entomologistes suisses ; le Bureau est chargé d'une démarche dans ce sens auprès de l'auteur.

14. M. J. Stabile envoie de plus un autre *Catologue des coléoptères recueillis jusqu'à présent au Mont-Rose* sur le côté piémontais. Il y a utilisé les données d'autres entomologistes tels que MM. de Cristofori, Feisthamel, Villa, Bonela, Marrietti et Spence. Le champ d'observation est supérieur à 1000 mètres et s'étend jusqu'à 2000 environ. Le nombre des espèces signalées est d'à peu près 200. Cette énumération locale, que M. Stabile se propose de compléter, fournira une donnée utile à l'entomastatique des Alpes. (Voir aux notices.)

15. M. J. Stabile envoie aussi une note relative à de nouvelles stations de l'*Helix nautiliformis*, Rossm. (*Drepanostoma* Porro). Cette intéressante espèce, découverte en Lombardie, par M. le comte C. Porro, et publiée par ce conchyliologue en 1838, dans sa *Malacologia Comasca*, est encore peu connue des naturalistes. M. Stabile l'a retrouvée dans le Tessin où il l'a signalée en 1845, dans ses *Conchiglie terrestri e fluviati del Luganese*. Depuis cette époque, il ne paraît pas qu'aucun conchyliologue l'ait observée dans quelque autre contrée. M. Stabile pense qu'il n'est donc pas sans intérêt de consigner à cet égard les nouvelles stations du pied sud des Alpes, où l'on en a constaté la présence, ces dernières années. Indépendamment des localités primitives des environs de Varese et Lugano, elle a été retrouvée par MM. A. et L. B. Villa, sur de nouveaux points des environs de Varese (Gornate) et de Come (Pellio); puis par M. Stabile, lui-même, et son frère, non seulement en divers autres endroits autour de Lugano, mais encore à Calasca (Val Anzasca), Borca (Val Macugnana), au pied du Mont-Rose. Dans les stations de Lugano, Varese et Come, elle vit entre 250 et 300 mètres d'alti-

tude, région des châtaigniers ; dans celles du pied du Mont-Rose, elle s'élève de 600 à 1,400 mètres jusqu'à la région des sapins, où elle paraît plus rare, bien qu'elle ne soit nulle part commune. C'est en automne qu'on la rencontre le plus abondamment, dans les lieux ombragés, sous les bois et les pierres de mica-schiste et de *marmo-majolica*.¹

16. M. Thurmann met sous les yeux de la réunion un squelette de poisson (*Leuciscus cavedanus*), préparé et adressé en hommage à la Société par M. Philippe Stabile, préparateur à Lugano. Plusieurs sociétaires experts se plaisent à rendre justice à la perfection de ce travail, et croient pouvoir recommander M. Stabile aux zoologistes et aux musées qui s'intéressent aux études anatomiques. Le Bureau est chargé de remercier M. Stabile.

17. M. Heer fait une communication sur les travaux de M. le professeur Frei, de Zurich, relativement aux *Microlépidoptères* de la Suisse. Il engage les membres de la Société, qui s'occupent de cette branche, à seconder M. Frei, par la communication des matériaux qu'ils auraient à leur disposition. La première partie du travail de M. Frei traitera de la famille des Ptérophorides, des Lithocollétides et genres voisins ; puis le groupe des Elachistes, les Gracilaires, etc. ; enfin les Coléophores et les Argyresthiens. M. Frei prie les entomologistes suisses de bien vouloir lui communiquer les catalogues des formes observées dans leur district d'étude, puis surtout aussi les exemplaires eux-mêmes pour examen et, le

¹ Voici la diagnose de cette espèce, qui n'a pu être encore consignée dans le catalogue de M. de Charpentier (Faune suisse. Mém. Soc. Helv.) — *H. testâ utrinque, subtùs perspectivè, umbilicatâ, depressâ, arctè obvolutâ, corneâ, hispidâ, aperturâ angustè lunatâ, peristomate reflexo, flexuoso, rubello-labiato*. Rossm. — Haut. 5 mill., larg. 4 1/2 mill.. Elle est figurée par la plupart des conchyliologistes récents et notamment dans l'ouvrage de M. Stabile, cité plus haut. Il est remarquable que M. Graells ne la cite pas en Espagne. (Note du Bureau.)

cas échéant, pour bonne détermination. Il s'engage à la conservation et au renvoi les plus consciencieux. Il accueillera avec empressement des données sur les saisons, habitations, etc.

18. Il est donné communication d'une lettre de M. Bremi-Wolf, de Zurich, relativement à ses travaux sur l'entomologie suisse. Il poursuit activement l'élaboration des *Beiträge zur höheren Kentniss der Schweizerischen Insekten*, et y joinendra bientôt des catalogues autographiés des coléoptères et lépidoptères suisses, comme moyen d'échange et de publicité relativement aux données géographiques. Dans sa lettre, adressée l'an dernier à la Société réunie à Sion, il avait, pour la seconde fois, annoncé que par suite de la marche et du développement de son travail, celui-ci ne pourrait entrer dans le cadre arrêté pour la *Faune suisse*, par la Commission spéciale; et que, par conséquent, il ne pourrait faire partie des *Mémoires*. C'est donc par suite d'un malentendu, que le cahier des *Actes* de Sion (page 133) renferme l'énoncé d'une décision tendant à faire paraître le travail de M. Bremi dans les *Mémoires*, aux conditions prescrites en ces sortes de cas. De façon que M. Bremi, tout en remerciant pour l'intérêt qui lui est témoigné sous cette forme, insiste néanmoins de nouveau sur sa déclaration réitérée, qu'il entend entreprendre sa publication comme œuvre privée et sans avoir recours à la Société, si ce n'est d'une manière purement scientifique. Du reste, il envoie, pour le présent cahier des *Actes*, la continuation de son *Rapport sur les collections entomologiques suisses* imprimé dans les *Actes* de 1851, et qui bien qu'envoyée l'an dernier à Sion, a été omise dans ceux de 1852. (Voir aux notices.)
